



## Association des Distributeurs de Matériel Incendie et Services

Association loi 1901

### Service Administratif – Juridique - Correspondance

adhésion, concurrence, consultation

Domaine de la Métairie Dubraud - 33920 Saint Christoly de Blaye  
Téléphone : 05.57.58.67.94 - Courriel : [admis.services@orange.fr](mailto:admis.services@orange.fr)

Siège Social : Chanteduc 07400 Aubignas

[www.admisfrance.org](http://www.admisfrance.org)

*Communiqué*

## LA CHARTE ADMIS SERVICES A ÉTÉ CERTIFIÉE PAR APRAGAZ

*Pro excellentia !*

Le souci qui nous a toujours animés dans l'intérêt supérieur des adhérents et, plus généralement de la profession dans le cadre des multiples actions que nous avons lancées aussi bien dans le domaine des contrats relevant du droit privé que dans celui de la commande publique, ne nous a jamais écarté de cette prétention que nous devons nous investir encore plus dans ce qui se nomme *l'excellence* !

- ✓ L'établissement d'une Charte fut le *premier* pas qui devait réunir les professionnels conscients que leur activité n'était pas des moindres puisqu'elle s'exerce dans ce qui se nomme la SÉCURITÉ,
- ✓ La pose d'une étiquette incluse dans cette Charte en fut ce *deuxième* pas qui distinguait, désormais, chaque intervenant ADMIS SERVICES, soucieux d'y apporter sa propre pierre,
- ✓ La demande auprès du Bureau VERITAS d'attester que la pose de cette étiquette n'altérait en rien le bon fonctionnement de l'extincteur, en était ce *troisième* pas qui devait faire taire tous ceux qui avaient prétention de soutenir le contraire.

Désormais, la Charte ADMIS SERVICES est certifiée par APRAGAZ sous le n° 15/FR/3696-0-REV 0 en ce qu'elle contient la preuve du démontage pour contrôle par la pose d'une étiquette (brevetée), que cette étiquette ne peut affecter en rien le bon fonctionnement de l'extincteur et que le gaufrage de l'année sur cette étiquette la rend infalsifiable

Il faut savoir qu'APRAGAZ ([www.apragaz.com](http://www.apragaz.com)) est l'organisme européen faisant référence dans tout ce qui touche aux extincteurs et plus généralement au matériel à pression.

Nous restons attentifs à toute demande d'adhésion à notre Charte ADMIS SERVICES.

Cordialement,

**Le Président**  
Roberto Montserrat